

ATTESTATION FISCALE 2022

M. Thibault Thomas, né le 06/02/1958
a perçu, au titre de ses retraites, la ou les somme(s) suivantes à déclarer aux services fiscaux (si absente(s) de la déclaration préremplie).

Organisme	Année	Montant imposable
CARSAT LANGUEDOC ROUSSILLON	2022	7 960,00 €
Complémentaire indépendants	2022	Non communiqué
Malakoff Humanis Agirc-Arrco	2022	13 213,00 €

Afin de simplifier vos démarches, vos organismes de retraite communiquent à l'administration fiscale française le montant des revenus imposables. Ces montants doivent figurer sur votre déclaration de revenus préremplie.

A bientôt sur www.info-retraite.fr

Conformément à la réglementation informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès à vos données personnelles ainsi que le droit de les faire rectifier. Ces droits s'exercent auprès de vos régimes de retraite concernés.